

# République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville et de L'Aménagement de Territoire

Office de Promotion et de Gestion Immobilière Djelfa

N° 3264 / DDPIF / DG/2026

NIF 17018329064

## Avis d'attribution provisoire

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Djelfa informe les soumissionnaires ayant participé au deuxième avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2026, pour la réalisation (en TCE) y compris aménagements extérieurs et VRD des 135 LPA + locaux de commerces, paru dans les quotidiens (الحقيقة اليوم) Et (LE REDACTEUR) en date du 29/04/2026 et dans les journaux électroniques (CasbahTribune) et (DzWatch) en date du 29/04/2026 et dans le (BOMOP), que l'attribution provisoire est comme suit :

| Localité | N° du lot | Désignation des travaux                                     | ETB   | Montant du marché (DA) en TTC | Délai contractuel (Mois) | Critère d'évaluation    |                                     |
|----------|-----------|---|---|-------------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
|          |           |   |   |                               |                          | Offre technique (Point) | Offre financière                    |
| Djelfa   | 01        | 60 (F4) logements promotionnels aides                       | Groupement El Fath<br>Gérant Houassi<br>Abdelkader<br>NIF<br>18317250036110100000 | 224 679 200,71                | 16 mois                  | 51.00                   | moins-disant qualifié techniquement |
|          | 03        | 75 (F4) logements promotionnels aides + locaux de commerces | Aroui Aissa El Azhar<br>NIF<br>18717250053610400000                               | 292 732 188,50                | 16 mois                  | 69.00                   | moins-disant qualifié techniquement |

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'Office dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) ou les quotidiens nationaux cités ci-haut.

Les soumissionnaires, qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs dossiers de candidature, offre technique et financière, sont invités à se rapprocher du service de marché de l'office dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Le Directeur Général